

*HISTOIRE DU TEMPS
PRÉSENT ET SOURCES
ORALES.
APPEL À TÉMOINS,
TÉMOINS EN APPEL,
HISTORIENS À L’AFFÛT*

Laurent DOUZOU

Laurent DOUZOU
Université Lumière Lyon 2
Centre Pierre Léon

Donnant, il y a une dizaine d'années, une vaste synthèse de l'histoire de la France, Pierre Goubert prévenait d'emblée dans son avant-propos qu'il bornerait son horizon à l'année 1914 : « Quant à cette large part du XX^e siècle que j'ai vécue, je la ressens surtout à travers mes souvenirs, mes réactions vives et mes dures analyses ; jamais il ne me serait venu à l'idée d'en écrire l'histoire, même brièvement, et j'avoue mal comprendre comment d'autres ont osé, sinon par vanité, par intérêt ou par goût de la facilité. Ce qu'on appelle "histoire immédiate" m'est toujours apparu, toute mode mise à part, comme une collecte de documents, ou comme du journalisme au mieux honnête¹ ». Ce texte, qui émane d'un historien de tout premier plan, dit bien la vigueur des réticences passionnelles sus-

1 - GOUBERT (Pierre), *Initiation à l'histoire de France*, Paris, Tallandier, 1984, p. 9-10.

2 - Ce dont témoigne la publication des actes de la journée d'études organisée le 14 mai 1992 en hommage à François Bédarida, *Écrire l'histoire du temps présent*, Paris, CNRS, 1993. On y lira particulièrement les contributions émanant d'historiens d'autres périodes : Krzysztof Pomian, Nicole Loraux, Jacques Le Goff, Roger Chartier et Michelle Perrot.

3 - FONT (Christian), « Quelques aspects de la sociologie résistante en Aveyron à travers une enquête orale », *La Résistance et les Français. Histoire et Mémoires. Le Midi et la France, pré-actes du colloque international des 16-18 novembre 1993*, Jean-Marie Guillon, Pierre Laborie (dir.), Université de Toulouse - Le Mirail, p. 433.

4 - LABORIE (Pierre), « Historiens sous haute surveillance », *Esprit*, janvier 1994, p. 49.

5 - NOGUERES (Henri), DEGLIAME-FOUCHÉ (Marcel), VIGIER (Jean-Louis), *Histoire de la Résistance en France de 1940 à 1945*, Paris, Robert Laffont, 5 tomes, 1967-1981.

citées, pendant longtemps et il y a peu encore, par l'histoire du temps présent.

Si l'histoire du temps présent a aujourd'hui acquis droit de cité dans la communauté historienne, conquérant même ses lettres de noblesse², il subsiste des traces de la suspicion dans laquelle elle fut tenue. Le fait est patent dans le débat sans cesse résurgent, à défaut d'être toujours renouvelé, qui a trait à la place et à la fonction des sources orales. La question est d'importance dans la mesure où il n'est pas un spécialiste de l'histoire du temps présent qui ne soit un jour ou l'autre confronté à ce problème qui revêt deux aspects bien distincts : la question de savoir dans quelle mesure on peut se fonder sur les témoignages oraux, d'une part ; celle de résoudre la redoutable difficulté que constitue pour l'historien le fait de pouvoir côtoyer et questionner des femmes et des hommes qui ont fait l'histoire qu'il écrit, d'autre part. On voudrait ici, à partir de l'étude de cas de l'histoire de la Résistance française, réfléchir plus particulièrement à ce dernier aspect. On le fera en refusant de situer cette réflexion par rapport au choix couramment présenté comme inévitable entre un soutien militant aux sources orales censées détenir seules (ou presque) la vérité et une défiance qui, poussée à son degré ultime, conduit les plus radicaux à soutenir que « cette histoire ne pourra réellement exister (notamment de manière conceptuelle) que lorsque tous les acteurs et les témoins auront disparu³ ». On ne peut cependant manquer de relever que la défiance radicale aboutit, qu'on le veuille ou non, à dire que l'histoire du temps présent sera au fond possible dès lors qu'elle aura cessé d'appartenir au temps présent.

Longtemps l'idée a prévalu parmi les spécialistes de la Résistance que les archives écrites étaient tout à la fois fort

rars et gravement lacunaires. Dès lors que nul ne songeait à en contester la validité, ce postulat, au sens que les mathématiciens donnent à ce terme, eut force de loi. Cette défiance unanimement déplorée et entérinée avait une conséquence imparable : puisque les sources écrites étaient réputées squelettiques, sinon inexistantes, on ne pouvait faire autrement que d'avoir recours aux sources orales. Leur nécessité était d'autant plus criante que la Résistance ressortissait à une histoire singulière, celle d'actions clandestines. En lieu et place de séries d'archives constituées, ordonnées et répertoriées, on avait des bribes de savoir dispersées au gré des individus qui avaient contribué à faire cette histoire « qui ne ressemble à aucune autre⁴ ». D'une manière hautement significative, la Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France (CHOLF) entreprit toutes affaires cessantes de recueillir systématiquement dès sa fondation en 1945 les souvenirs des acteurs de la Résistance. L'idée sous-jacente à cet immense travail (qui force rétrospectivement le respect) était que, pour peu qu'on attendît trop, on se priverait pour l'avenir de l'outil le plus opérant d'écriture de l'histoire résistante.

C'est sur la pertinence de ce type de source et sur l'importance qu'il convenait de leur reconnaître et de leur attribuer que porta un débat qui se fit jour au fil des ans entre historiens de la Résistance. Les uns affirmaient hautement la valeur des sources orales n'hésitant pas même à proclamer leur supériorité sur les archives écrites. Cette position fut poussée à son paroxysme par Henri Noguères qui fonda presque exclusivement les cinq tomes de sa monumentale chronique de la Résistance française sur des témoignages oraux⁵. Plutôt que de réfuter une telle approche, historiographiquement datée et aujourd'hui largement

dépassée, mieux vaut relever qu'elle émanait d'un acteur de la Résistance, mué en témoin, puis en historien. Affirmer la primauté des sources orales équivalait, dans une large mesure, j'y reviendrai, à lutter contre un processus de dépossession de la Résistance au profit des historiens de métier s'appuyant sur des archives écrites. Dans l'autre camp (car il y avait bien lutte et le ton en était fort vif), se trouvaient des universitaires de formation. Ce camp fut conforté dans ses positions par l'irruption en 1983 dans la communauté numériquement restreinte des spécialistes d'un acteur de la Résistance, Daniel Cordier. Il entreprit de faire œuvre d'historien, en faisant profession de s'appuyer exclusivement – ou presque⁶ – sur des pièces écrites pour retracer la biographie de celui qui avait été son patron en Résistance, Jean Moulin⁷.

Dès lors, les sources orales, sur lesquelles on avait en quelque manière tout misé dans un premier temps au point de paraître parfois ériger « l'histoire orale » en discipline quasi autonome, furent considérées d'un œil critique, avant d'être radicalement mises en question. Daniel Cordier y contribua plus que tout autre par une démarche foncièrement novatrice, fouillant les fonds d'archives (y compris départementales), exhumant des feuilles jusqu'alors enfouies et ignorées, confrontant les éditions d'après-guerre de textes clandestins aux collections originales. Bref, dans sa quête de sources écrites, il œuvra en historien, avec la foi du charbonnier et l'enthousiasme d'un novice que ne bridèrent pas les œillères propres à la corporation ; il ignore avec superbe le postulat des sources écrites réputées évanescences. Au même moment, d'autres historiens de la période de la guerre constatèrent que les archives écrites étaient beaucoup plus nombreuses et fiables qu'on ne le pen-

sait généralement. La mise en cause des sources orales résulta de cette avancée du repérage des archives qui se doubla d'une rupture épistémologique.

Il n'entre pas dans mon propos de revenir sur cette question importante, qui prit un temps la tournure d'une querelle scolastique, du moins pas par le biais généralement emprunté consistant à poser en termes de vrai et de faux l'apport des sources orales. Qu'elles servent à établir la chronologie des faits, en procédant par recoupements, quand les sources écrites s'avèrent impuissantes à le faire, nul ne le conteste. La cause est entendue, notamment pour les domaines dans lesquels l'accès aux archives de première main reste obstinément fermé. Tel est largement encore le cas pour l'étude des réseaux de Résistance, par exemple⁸.

Encore convient-il de préciser la méthode à mettre en œuvre dans le cas d'une collecte de sources orales. Non qu'il y ait une manière de procéder qu'il suffirait d'appliquer consciencieusement pour aboutir. Il est bien vrai que la pratique des sources orales « ne trouve son expression adéquate ni dans les prescriptions d'une méthodologie souvent plus scientifique que scientifique, ni dans les mises en garde antiscientifiques des mystiques de la fusion affective⁹ ». Mais il y a tout de même des règles dont le respect est susceptible d'éviter désagréments et surprises. Il y a plus encore un type d'approche fécond pour qui veut obtenir une utilisation optimale des sources orales.

J'essaierai ici de décrire sommairement ce type d'approche en le décomposant en trois temps, exposés pour la clarté du propos selon le déroulement chronologique d'une enquête orale. La première règle essentielle tient au travail préparatoire préalable à toute collecte. On ne peut solliciter le témoignage d'un

6 - Une lecture attentive des sources sur lesquelles s'appuie Daniel CORDIER, *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, tome 3, *De Gaulle, capitale de la Résistance*, novembre 1940 - décembre 1941, Paris, J.-Cl. Lattès, 1993, p. 1346 et suiv., fait apparaître qu'il a recours, lorsque c'est nécessaire, aux témoignages recueillis par le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et déposés dans la série 72 AJ des Archives de France.

7 - Avant de publier son *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, Paris, J.-Cl. Lattès, trois tomes, 1989-1993, Daniel Cordier prononça, le 9 juin 1983 à la Sorbonne, une conférence qui fit grand bruit et préfigura la vivacité des débats à venir. Cf. AZEMA (Jean-Pierre), BEDARIDA (François, dir.), *Jean Moulin et le Conseil national de la Résistance*, Paris, CNRS, 1983.

8 - On se reportera sur ce point à la seule véritable synthèse existant à ce jour, celle de VEILLON (Dominique), « Les réseaux de résistance », *La France des années noires*, AZEMA (Jean-Pierre), BEDARIDA (François, dir.), Paris, Seuil, 1993, tome 1, p. 385-412. Pour une étude

de cas récente, on consultera également l'ouvrage d'AGLAN (Alya), *Mémoires résistantes. Histoire du réseau Jade-Fitzroy, 1940-1944*, Paris, Cerf, 1994.

9 - BOURDIEU (Pierre), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993, p. 903.

acteur d'une histoire que l'on entend écrire sans s'être au préalable mis en situation de comprendre toutes les références, toutes les allusions, toutes les implications de son témoignage. En clair, la règle première est d'être avant toute collecte aussi parfaitement informé que possible des faits, des enjeux et de l'historiographie d'une question. Si tel n'est pas le cas, la sanction sera immédiate : peut-on espérer gagner la confiance et donc l'estime d'un acteur qui accepte de livrer des souvenirs qui lui tiennent fortement à cœur si on lui démontre d'emblée qu'on ne connaît rien ou peu de choses de ce qui a constitué la substance de son expérience ? En aucun cas. Poser cette exigence d'expertise, c'est se situer loin de la pratique du recueil de récits de vie dont on prend bien soin de ne pas changer un iota. Cette façon de voir et de procéder peut certes avoir une légitimité – et, en tout cas, une logique – propre, mais elle n'est pas de nature à permettre d'écrire une histoire sur des critères scientifiques.

En contrepoint de ce premier impératif catégorique, il faut en énoncer immédiatement un second qui le corrige et, en un sens, le tempère. La connaissance préalable aussi précise que possible des contours et des enjeux de tous ordres du territoire qu'on entreprend d'explorer peut constituer, dans le cas des sources orales, un handicap. Elle peut sécréter une morgue, involontaire mais réelle, dont il faut se défier et se défaire. Car, cette connaissance ne dispense nullement, tout au contraire, d'être attentif, entièrement disponible, en un mot à l'écoute silencieuse et respectueuse des acteurs qu'on sollicite. Le respect ici n'est pas béat. Il est fondé sur l'idée que les témoins ont à dire des choses que l'historien doit entendre et écouter.

A cet égard, l'expérience enseigne qu'il est indispensable d'opérer une dis-

inction nette entre les témoins réputés et les témoins oubliés et d'agir en conséquence.

Sollicités par des historiens, des journalistes, des réalisateurs de films et un certain nombre d'autres médiateurs du savoir, les premiers ont si souvent relaté leur itinéraire qu'ils déroulent, sans toujours en être conscients, un canevas assez rigide. L'urgence dans de tels cas est, après une première audition, de concasser cette construction, ce qui ne peut se faire qu'avec beaucoup de précautions et après une phase de prise de contact qui peut parfois être longue. Car, le chercheur est en somme dans la même position que le témoin qu'il interroge : il doit faire la preuve de ses compétences comme le témoin doit subir l'examen critique de l'historien.

Les témoins oubliés, négligés, ou qui ont adopté le parti de ne pas témoigner pendant longtemps, requièrent une démarche foncièrement différente. Ce sont des acteurs qui n'ont jamais apporté leur témoignage. La première difficulté est de retrouver leur trace. La deuxième est de les convaincre de l'utilité de leur témoignage. Lorsque la chance sourit au chercheur, quand la réponse est positive, la plus grande vigilance s'impose. Le témoin qui n'a jamais été sollicité livre un récit dont il importe de respecter le déroulement en se gardant bien d'intervenir. A la manière d'un archéologue découvrant un champ de fouilles prometteur, il faut repérer avec soin le fil du récit, prendre note de ses inflexions, de ses silences, de ses omissions. Il faut ensuite y réfléchir longuement et posément, s'en imprégner. Cette première cueillette fournit une photographie intacte. Mais l'intrusion du chercheur dans ce champ enfoui et tout à coup exhumé le bouleverse de fond en comble. Que le témoin et l'historien le veuillent ou non, un processus se met en marche qui

s'apparente beaucoup au travail d'une analyse. L'expérience démontre que les moutures postérieures du témoignage ne seront plus jamais conformes à celle qui a été entendue la première fois. Il est préférable d'être averti de ce phénomène qui n'est pas sans conséquences sur le travail historique. En d'autres termes, le chercheur, même s'il est resté en retrait dans un entretien qui n'a en rien été directif, a modifié par sa seule présence et par le récit qu'elle implique cela même qu'il a pour tâche de mettre au jour et de comprendre. L'étude lucide des altérations enregistrées, l'essai d'explication de certains blancs du récit peuvent grandement enrichir la recherche : non point tant en raison de ce que le témoin entend faire explicitement passer que des perspectives qui peuvent s'ouvrir au chercheur pour peu qu'il soit à l'écoute, c'est-à-dire en position d'entrevoir des pistes de recherche auxquelles il n'aurait pas pensé sans cet aiguillon.

C'est ici qu'intervient la troisième règle à observer. L'historien doit interpréter et passer au crible d'une exigente critique externe (les conditions de l'entretien, son déroulement, son organisation) et interne les témoignages qu'il a recueillis. Après l'écoute attentive et silencieuse, vient en somme le temps de l'irrévérence. Il importe de décortiquer le témoignage, de le mettre en perspective, de séparer le bon grain de l'ivraie en traquant par exemple remarques anachroniques et mêlées de lectures ou de discussions postérieures. Comme dans le cas d'un document écrit, la critique externe joue un rôle qui ne doit pas être ignoré ou sous-estimé.

Le respect de ces règles, qui pourraient s'apparenter à un catalogue de bonnes et louables intentions, n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Quels résultats un travail mené dans cette optique

donne-t-il ? Il ne faut pas en attendre l'établissement rigoureux d'une trame chronologique. L'établissement des dates et des faits doit, dans toute la mesure du possible, être obtenu en s'appuyant sur des archives écrites. Daniel Cordier a dit, de manière convaincante et éclairante, à partir de sa propre expérience, les limites du témoignage oral en la matière¹⁰. Il ne faut pas non plus nourrir le fol espoir de voir ressurgir intact le passé résistant dans son atmosphère de dévorante passion¹¹. Les témoignages oraux valent bien plutôt en ce qu'ils fournissent, *a fortiori* quand ils ont trait à une activité clandestine, une foule de données qu'il convient ensuite, en croisant toutes les sources disponibles, d'établir et de vérifier. Ils suggèrent également à celui qui les recueille des pistes de recherche qui peuvent aider grandement à la mise au point d'un questionnement problématique. C'est ici l'interaction entre l'historien et le témoin, entre le présent – tel qu'il est avec ses préoccupations du moment, révélatrices de l'état de l'historiographie et d'une pratique sociale donnée – et le passé, souvent revisité par celui qui en est le dépositaire, qui est fructueuse. Nombre des interrogations que suggère à l'historien l'écoute attentive du témoin ne lui sont pas, il faut le préciser, dictées par ce dernier mais bel et bien par le degré d'élaboration de l'objet historique qui l'occupe. C'est en somme à son insu que le témoin prête en l'occurrence son concours à l'historien. Pour me faire bien comprendre, je prendrai un seul exemple. Lorsqu'un témoin, au détour d'un récit, glisse, pour expliquer l'influence d'un de ses compagnons de lutte dans le mouvement Libération-Sud, comme si cela allait de soi : « il avait l'oreille de d'Astier », il invite l'historien, après examen de cette proposition incidente et pour lui évidente, à s'interroger

10 - CORDIER (Daniel), *op. cit.*, t. 1, p. 298-299.

11 - *Id.*, p. 303.

- 12 - Et non à l'endroit de tel ou tel historien en particulier, ce qui est de peu d'intérêt.
- 13 - *La Libération de la France*, actes du colloque international tenu à Paris du 28 au 31 octobre 1974, Paris, CNRS, 1976, p. 952.
- 14 - AZEMA (Jean-Pierre), BEDARIDA (François), FRANK (Robert), (dir.), *Jean Moulin et la Résistance en 1943*, *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 27, juin 1994, p. 170.
- 15 - Car il n'est pas une rencontre entre témoins et historiens qui ne comporte, à un moment ou à un autre, cette dimension d'affrontement sur fond de reproche des premiers à l'égard des seconds. Lors du colloque organisé à Toulouse en décembre 1993 par Jean-Marie Guillon et Pierre Laborie, c'est Serge Ravelin qui s'est fait, en termes vifs, l'interprète de cette frustration. Intitulé « Réflexions sur la relation entre historiens et acteurs de la résistance intérieure », le texte publié dans les actes de ce colloque, *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Jean-Marie GUILLON, Pierre LABORIE (dir.), Toulouse, Privat, 1995, p. 313-319, est d'une tonalité autrement
- sur le mode de fonctionnement interne d'une structure clandestine.
- De la même façon, l'écoute du discours tenu par l'écrasante majorité des témoins face aux historiens¹² est instructive. Elle irrite souvent les spécialistes qui y voient un piètre hommage rendu à leur travail et sont indisposés par la récurrence des reproches qui leur sont adressés. Tous les témoins déplorent, en effet, de ne pas retrouver leur expérience telle qu'ils l'ont vécue dans les travaux historiques. Énoncée avec superbe et hauteur de vue par Pascal Copeau en 1974¹³, cette plainte, qui est formulée avec plus ou moins de véhémence, est le dénominateur commun à tous les Résistants d'où qu'ils viennent et indépendamment des différends qui les ont opposés et les opposent encore. Ainsi de Léo Hamon, prenant la parole, le 15 juin 1993, au terme d'une journée d'étude consacrée par l'Institut d'Histoire du Temps Présent à « Jean Moulin et la Résistance en 1943 » : «... j'admire le travail de dépouillement des archives qui a été fait par les uns et les autres et qui est précieux. Mais, je vous le demande et je le demande à tous : que le chef-d'œuvre de l'érudition n'écorne pas le monument que nous avons bâti ensemble, fait du même ciment et sur lequel se dresse la statue martyre et glorieuse de Jean Moulin¹⁴ ». Après Pascal Copeau et tant d'autres¹⁵, mais aussi avant beaucoup d'autres, Léo Hamon se faisait là le truchement d'un désenchantement certain. Qui ne voit que l'hommage rendu à l'érudition scientifique sonnait ici comme un vif désaveu ?
- En substance, disent les témoins, les historiens travaillent bien et savent tout mais rien de ce qui a constitué le cœur du vécu des Résistants ne survit dans leurs travaux savants. L'érudition annihile en quelque sorte ce que le vécu résistant eut de plus intense. Copeau avait

déjà pointé en quoi cette situation était insupportable aux yeux des témoins lorsqu'il déclarait : « Que les historiens se rassurent, de toute manière, ce sont eux qui auront le dernier mot¹⁶ ». Car, c'est bien là que le bât blesse. Les témoins savent bien que cette reconstruction élaborée par l'historiographie leur survivra. Un constat bien amer et désagréable puisqu'ils ne se retrouvent pas dans une présentation dont l'érudition faite de « beaucoup de connaissances livresques¹⁷ » leur semble synonyme d'une inéluctable incompréhension de cette histoire, et partant d'un véritable dialogue de sourds entre les historiens et eux-mêmes, vecteurs d'une expérience évanouie.

Voilà qui explique la vigilance des témoins et leurs appels inlassablement répétés à une histoire qui, pour reprendre le mot emprunté sans innocence aucune par Jean-Pierre Vernant à Marc Bloch, soit toujours à l'affût de la chair humaine¹⁸. Voilà qui rend compte du statut particulier des spécialistes de la Résistance, « historiens sous haute surveillance », selon l'heureuse formule de Pierre Laborie.

D'où peut-il venir qu'une histoire initiée plus tôt qu'aucune autre avec des moyens importants et sous l'égide d'historiens de métier débouche, un demi siècle plus tard, sur tant de frustrations à base d'advenue que pourra ? La question est vaste.

On commencera par noter que la frustration, avant de s'étendre au territoire des études historiques, fut d'abord politique. *La Mémoire courte* de Jean Cassou, parue en 1953, dit bien cette amertume devant le retour sur le devant de la scène des tenants de Vichy, c'est-à-dire devant l'échec politique et idéologique de la Résistance. Ses formulations, si souvent citées, à propos du repli sur soi accompagné d'une fructueuse reprise du cours normal des affaires et de la

vie, étaient évidemment à double détente. Elles valaient pour le début des années 1950 autant que pour l'an de dis-grâce 1940¹⁹.

De la sphère du politique, cette frustration a progressivement gagné l'histoire. Ce phénomène est d'autant plus étonnant que les maîtres des études résistantes en France ont été, pendant de longues années, essentiellement d'anciens acteurs de la lutte résistante qui se trouvaient être également des historiens. Tous les travaux d'importance des années 1950, 1960 et 1970 se firent sous la forte férule d'Henri Michel qui y eut d'ailleurs quelque mérite tant l'Université renâclait à labourer un terrain qu'elle jugeait trop neuf et qu'elle devinait parsemé de charges passionnelles explosives. Henri Noguères, alter ego d'Henri Michel dans le domaine d'une histoire destinée au plus grand nombre, chantre de l'irremplaçable valeur du témoignage des résistants, n'était pas davantage étranger à la Résistance. Et pourtant, le premier cri d'alarme qui ait résonné fort, celui de Pascal Copeau, date de 1974, ce qui revient à dire qu'il coïncide très exactement avec la fin d'un cycle dense d'études nombreuses et de qualité menées sur la Résistance.

Cette situation éminemment paradoxale d'une montée en puissance d'un sentiment de frustration parallèlement au labeur intense sur l'histoire résistante pratiqué surtout par d'anciens résistants ne peut se comprendre dans sa profondeur que si l'on revient à la question des sources orales et du statut des témoins. Comment au fond ce renversement de tendance qui à l'appel à témoins a vu se substituer finalement des témoins en appel s'est-il opéré ?

Les résistants sont qualifiés par les historiens de « témoins » et c'est bien en tant que tels qu'on les sollicite. Or, il y a là en germe un malentendu profond

autant qu'inévitable. Car les résistants sont des acteurs, au sens le plus précis et le plus fort du mot. Des acteurs mués dès la fin des hostilités par l'écoulement du temps en témoins peut-être, mais enfin des acteurs. Or, un témoin, dans l'acceptation commune, est un quidam qui dit ce qu'il a vu et entendu. C'est ici que la contradiction se noue : tout témoignage, en effet, est fragile et peut (doit même impérativement) être vérifié et recoupé, dans les procédures judiciaires comme dans l'élaboration d'un savoir historique. S'il arrive, s'il est arrivé jusques et y compris pendant la phase clandestine, aux acteurs de la Résistance de se définir comme des « témoins », c'est en prêtant au mot un tout autre sens. Pour preuve, cette pensée de Pascal placée en exergue de la feuille clandestine « Défense de la France » : « Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger. » Selon les exégètes savants de l'œuvre de Pascal, cette phrase lui aurait été inspirée par la lecture du « De veritate religionis christianae » de Grotius qui, à propos de la résurrection du Christ, écrivait : « D'ailleurs, il n'est pas possible que tant de personnes s'accordent à déposer d'une fausseté, particulièrement si cette déposition les met en risque de perdre le repos et la vie. » Ainsi entendu, le témoin est fondamentalement un acteur. En témoignant, il agit et le fait au péril de sa vie. La résistance pionnière, celle qui avant tout témoigne d'un refus, s'inscrit dans le droit fil de cette attitude, dont l'histoire fournit maints exemples et qui se situe aux antipodes du nicodémisme.

Là réside bien le problème qui est au cœur des relations chaotiques entre historiens et acteurs de l'histoire : les Résistants ne peuvent se satisfaire du statut de témoin qu'on leur attribue parce qu'ils sont des acteurs qui disent *ce qu'ils ont fait*. Il y a entre les statuts d'acteur et de témoin une différence de nature fon-

irénique que les propos improvisés tenus par Serge Ravelan au cours du colloque.

16 - *La Libération de la France*, op. cit., p. 409.

17 - *Id.*, p. 952.

18 - *Mémoire et Histoire : la Résistance*, op. cit., p. 344.

19 - De cette désillusion politique cruelle et profonde témoignaient à la même date les souvenirs inédits rédigés par Yvon MORANDAT. Cf. *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 29, sept. 1994.

20 - Tel fut le cas de Philippe Viannay, fondateur du mouvement Défense de la France, qui écrivait en 1984 : « Nous entrons désormais [...] dans la période historique et je ne crois pas, dans cette perspective, que les acteurs survivants soient les mieux placés pour opérer les synthèses nécessaires. [...] Ce que diront et écriront ceux qui ont décidé de se pencher sur notre histoire, c'est cela qui désormais, concernant cette période de notre vie, m'intéresse. En définitive, qu'avons-nous été ? Il appartient à d'autres que nous de nous le dire ». *La presse clandestine, 1940-1944*, colloque d'Avignon des 20-21 juin 1985, Avignon, 1986, p. 111-112.

21 - Ces deux approches ne sauraient évidemment être confondues.

22 - *Actions*, n° 47, 27 juillet 1945.

damentale. La difficulté pour les Résistants réside dans le passage de l'un à l'autre, dans l'acceptation de ce passage. Si l'historien ne peut contester ce que quelqu'un a fait, il est tenu de ne pas prendre pour argent comptant ce que cette même personne déclare avoir fait, vu ou entendu. Autrement dit, ce qui est à l'œuvre dans la collecte, apparemment bénigne, d'un témoignage, c'est ni plus ni moins qu'un processus de dépossession du Résistant. D'aucuns s'y résignent, bon gré mal gré. D'autres, plus rares, accompagnent le mouvement, cherchant même quelquefois à le provoquer²⁰. Il en est enfin qui refusent d'apporter leur témoignage et veulent des garanties fermes sur ce qui sera écrit. Il est évidemment inacceptable sur les plans éthique et déontologique de donner des garanties de cet ordre, à moins de pratiquer le genre bien codifié de l'hagiographie. Allons plus loin : si les garanties demandées sont d'ordre institutionnel et tiennent au statut patenté de chercheur (du thésard à l'universitaire ayant pignon sur rue), le quiproquo est plus essentiel encore. Car la perspective scientifique d'un travail historique n'est pas, n'a jamais été de faire revivre le passé tel qu'il a été vécu. Elle est de parvenir à construire patiemment un objet historique dans lequel, au bout du compte, il n'y a aucune probabilité que l'acteur-témoin retrouve ses sensations.

D'ordinaire, les témoins oraux, au sens que l'histoire orale militante ou la pratique de l'enquête sociologique²¹ confèrent à cette expression, ce sont les personnes (le plus souvent condamnées au silence) auxquelles on donne la parole. Dans le cas de l'histoire de la Résistance, la configuration est plus complexe : ce sont ceux à qui on retire la parole par l'acte même de la leur donner. On sollicite un témoignage pour en insérer, à des degrés divers et dont on est

seul maître, des éléments qui viendront prendre place dans une construction aussi aboutie que possible et, de ce fait, sans grand rapport avec les propos tenus par le témoin dans leur continuité. On conçoit aisément que ce changement d'état soit douloureux en même temps qu'il est inéluctable.

Le sentiment de dépossession qu'éprouvent les acteurs, mués pour ne pas dire déchus au rang de témoins, est attesté par de multiples notations fugaces mais significatives. « Les grandeurs de ce passé, je ne veux point les dire. Elles nous appartiennent trop intimement²² », écrivait Copeau. Cette revendication évidente d'appartenance intime ne s'éclaire pleinement que si on la place en regard de cette dépossession qu'induit la démarche historique. « Vous parlez d'Yvon Morandat. Vous le disséquez. Vous dites : "Ici, il y un nerf. Là, un fémur, etc.". Moi, je vous écoute et je pense à l'homme Morandat, qui était mon ami. » Cette remarque de Raymond Aubrac, en forme d'hommage navré à la précision du scalpel de l'historien, met l'accent sur cette distance objectivante qui est le propre de toute recherche historique et qui aboutit, aux yeux de ceux qui ont fait l'histoire qui s'écrit par la suite en leur présence, à transformer un être en chair et en os en une curiosité entomologique. L'objectivation est insupportable, difficilement supportable à tout le moins, aux acteurs. Elle implique, en effet, un véritable travail de deuil consistant à prendre acte de ce que l'histoire telle qu'elle s'écrit ne coïncide pas avec une représentation de l'histoire vécue à laquelle les acteurs sont viscéralement attachés pour avoir contribué à la forger.

D'où cette idée couramment avancée, et tout bien pesé en parfait accord avec ce qu'est l'histoire écrite, selon laquelle la Résistance demeure dans le souvenir de chaque résistant « comme

une période d'une nature unique, hétérogène à toute autre réalité, sans communication et incommunicable, presque un songe²³ ». La difficulté majeure pour les acteurs est venue de ce qu'ils ont pris peu à peu conscience de ce que leur histoire s'écrivait, et même s'écrivait. L'image forte de la « profanation²⁴ » utilisée par Henri Frenay pour évoquer le fait que son « jardin secret » ait été envahi à son insu et contre sa volonté sans qu'il fût en mesure de s'y opposer mérite d'être prise pour ce qu'elle était : le constat désabusé d'une impuissance à conserver en tant qu'acteur de la Résistance un droit de regard, un droit d'auteur au sens le plus essentiel du terme, sur ce qui s'écrivait à son propos.

L'histoire de la Résistance est brûlante encore. La frustration de ses acteurs est celle d'hommes et de femmes qui lisent une histoire qu'ils ont faite. Il peut leur arriver de la lire mal, hâtivement ou avec des présupposés. Il leur arrive aussi de bien la lire et de ne pas s'y retrouver, dans la double acception du mot. Ce malaise est sans doute le propre d'une histoire en train de s'élaborer sous les yeux de ceux qui l'ont vécue et modelée. Les historiens doivent tenir le plus grand compte de cet état de fait, sans balayer d'un revers de main les remarques d'acteurs qui feraient figure de véritables empêcheurs d'historiser en rond et entre gens de bonne compagnie. Mieux vaut poursuivre de part et d'autre un dialogue sans concession, instructif et fécond de bien des manières, directes et indirectes. Ce dialogue est peut-être plus facile dès lors que l'inévitable dépossession dont sont *nolens volens* victimes les acteurs est prise en considération par les historiens d'une période dont on ne peut, et c'est heureux, « toutes cendres refroidies, commencer à retirer sans se brûler les marrons tout cuits de la légende officielle²⁵... »

Qu'on pardonne ce rappel qui sonne comme un truisme : les sources orales directes, c'est-à-dire celles qui peuvent être travaillées par un effort commun d'intelligence et – parfois – de connivence des témoins et des historiens, sont le privilège du spécialiste du temps présent. Faut-il que ce dernier fasse la fine bouche devant ce mets princier ? Songe-t-on à poser la question à son collègue médiéviste qui se félicite d'avoir la chance de connaître « celui qui, parmi ceux qui ont bien connu Saint Louis, est mort le dernier, Joinville, qui a dicté son témoignage exceptionnel plus de trente ans après la mort de Louis et qui est mort lui-même quarante-sept ans après son royal ami, à l'âge de quatre-vingt-treize ans²⁶ » ? Quarante-sept ans après, nous y sommes bientôt pour ce qui concerne l'histoire de la Résistance et quelques autres champs. Il n'est que temps de procéder à une analyse plus rigoureuse du jeu subtil qui met aux prises historiens et témoins pour échapper à la mécanique stérile des anathèmes. C'est la condition pour saisir à la volée, de la bouche même des Joinville de ce temps, de ces parcelles de compréhension que les historiens des époques enfuies et à jamais révolues s'ingénient à exhumer et à interpréter au prix de mille difficultés.

23 - CASSOUS (Jean), *La mémoire courte*, Paris, éditions de Minuit, 1953, p. 51.

24 - FRENAY (Henri), *La nuit finira. Mémoires de Résistance, 1940-1945*, Paris, Robert Laffont, 1973, p. 10.

25 - Préface de Lucien Febvre à l'ouvrage d'Henri Michel et Boris Mirkine-Guetzevitch, *Les idées politiques et sociales de la Résistance*, Paris, PUF, 1954, p. 1.

26 - LE GOFF (Jacques), *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, p. 25. On se reportera également au chapitre X, intitulé « Le "vrai" Louis IX de Joinville », p. 473-498.